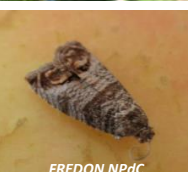




FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

- Acarien rouge : baisse des populations
- Cécidomyie des feuilles de pommier : enroulements toujours visibles en parcelles
- Cécidomyie des feuilles de poirier : baisse des populations
- Psylle du poirier : diminution des populations adultes et larvaires
- Pucerons : légère augmentation des populations de puceron cendré
- Carpocapse : baisse des émergences, conditions d'accouplements peu favorables, éclosions retardées
- Eulia : vol résiduel
- Capua : calme et stable
- Pandemis : reprise d'une activité locale
- Petite tordeuse des fruits : activité généralisée à tout le territoire
- Sésie du pommier : faibles vols locaux
- Cossus-cossus : captures sporadiques
- Zeuzère : forte activité locale
- Autres lépidoptères en bref

Pathologies

- Oïdium : calme, attention aux jours à venir
- Tavelure : nouvelles périodes de contaminations, contaminations primaires toujours en cours!

Noyaux : Prunes - Cerises

- Carpocapse de la prune : augmentation locale des captures
- Mouche de la cerise : légère reprise d'activité

Informations pratiques

- ☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

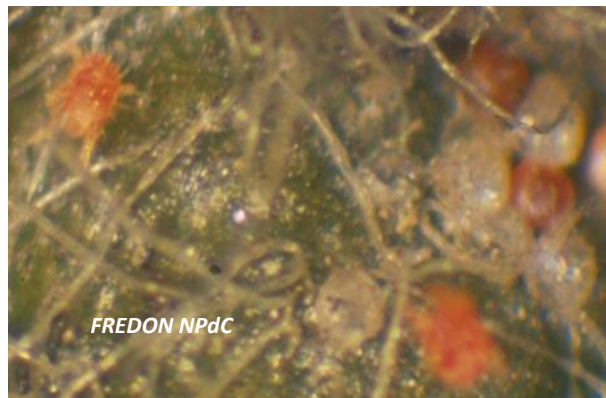
Acariens rouges



En parcelles sensibles, le ravageur a été en régression au cours des quinze derniers jours. Cette baisse a été initiée par une augmentation des populations d'acariens auxiliaires, qui tendent elles-mêmes désormais à diminuer faute de proies disponibles.

Sur les autres secteurs ayant fait l'objet de suivis, la situation est relativement plus calme. En effet, la présence du ravageur a été en légère hausse, passant de 1 à 2% de feuilles occupées par au moins une forme mobile. Phénomène s'expliquant en partie par la baisse des populations de phytoséides sur la même période.

Le suivi doit impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.

**Seuil de nuisibilité :**

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires

50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en absence de phytoséides**

80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en présence de phytoséides**

Cécidomyies des feuilles de pommier



Le ravageur a été observé sur plusieurs secteurs de la région au cours de la semaine dernière, comme sur l'Arrageois, la Flandre Maritime, ou encore la Flandre Intérieure.

Les enroulements et la coloration rouge des feuilles sont le résultat de l'action toxique de la salive rejetée par les larves du ravageur, lui permettant de consommer le contenu des cellules de la feuille. Le limbe deviendra alors cassant.

Plusieurs générations vont se succéder durant la saison.



Cécidomyie des feuilles du poirier



Le ravageur est toujours présent sur la région, mais les niveaux de populations sont en régression sur la période, à l'instar du

secteur Arrageois passant de 1 à 0,01%.

Les symptômes sont comparables à ceux visibles sur pommier à savoir des enroulements.

Les enroulements de feuilles contiennent les larves. Celles-ci sont de couleur blanchâtre et sont peu mobiles. Elles se retrouvent toujours dans les très jeunes feuilles encore enroulées.

Plusieurs vols se succéderont également sur poirier.

Psylles du poirier



Situation en parcelles

Au cours de la semaine dernière les niveaux de populations ont été en baisse, à la fois en termes d'adultes et de larves. Sur le secteur Arrageois, les formes adultes étaient plus présentes que celles larvaires.



Adulte de psylle

Éléments de biologie

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à celle d'une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.



Larves de psylle

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration. D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



Œufs de psylle

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée (0,3 mm de long), de coloration jaune claire et fixés au végétal par un pédoncule.

Nuisibilité

Les psylles engendrent plusieurs types de dégâts. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqures sur les pousses, engendrant une diminution de la conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont l'œuvre des adultes et des formes larvaires.

Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine.

Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles et bourgeons, tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

Analyse de risque

Les niveaux d'occupation sont faibles en ce qui concerne les formes adultes et larvaires. Un suivi fréquent doit être maintenu.

Une des causes les plus importantes de la pullulation du psylle du poirier est la destruction de ses prédateurs naturels. À ce titre, il faut compter les syrphes, chrysopes, mirides et anthocorides, dont l'action est primordiale durant l'été.

Seuil de nuisibilité :

Printemps été : 10% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses

Automne hiver : 40% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses

Pucerons



Puceron cendré : localement au cours de la semaine dernière, les niveaux de colonisation par le puceron cendré ont été en augmentation. En cette période de migration, les faibles populations d'auxiliaires ont peu d'influence quant à la maîtrise des populations du ravageur.

Sur les autres secteurs, les populations de ravageur se sont maintenues ou ont diminué.

Les pousses colonisées initialement par le puceron cendré, sont souvent, en parcelle témoin, à nouveau colonisées par le puceron vert, de façon assez remarquable durant cette campagne.

La surveillance doit être maintenue, afin d'éviter des populations tardives trop importantes.

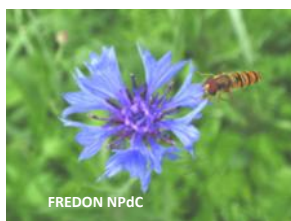
La présence d'auxiliaires (coccinelles, punaises anthocorides, syrphes), à proximité des pousses colonisées par le ravageur, doit impérativement être prise en compte lors de l'analyse de risque.

Puceron lanigère : sur base des retours à ce jour, il est possible d'observer dans les grandes lignes une stabilité dans les secteurs du sud de la région et une légère augmentation dans les secteurs les plus au nord du territoire.



Adulte, œuf et larve de Chrysope

Adulte de syrph



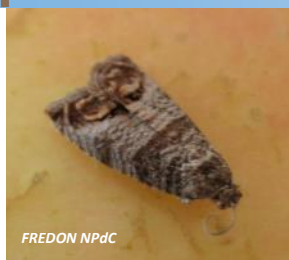
	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	19-juin	26-juin	Tendance /S-1	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔			
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	2,0	↗	2,0	4,5	↗
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	2,0	8,0	↗			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	10,0					
Abbevilleois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↗	2,6		
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	↘		1,0	
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	1,0					
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Carpocapse

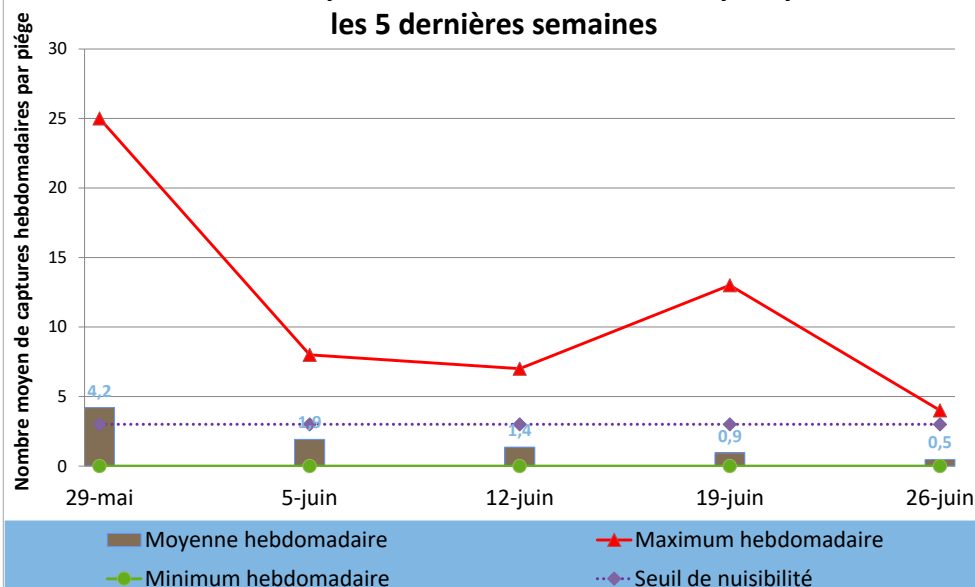


FREDON NPdC



FREDON NPdC

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse sur les 5 dernières semaines



Vol des adultes

Le vol de première génération semble bien toucher d'ores et déjà à sa fin. La moyenne des captures hebdomadaires affiche une nouvelle fois une diminution au cours de la semaine dernière, même si certains secteurs enregistrent une augmentation de leurs captures. Il s'agit notamment du secteur Abbevillois, qui en définitive a été le seul à présenter un niveau supérieur au seuil de nuisibilité à l'hectare au cours de la semaine dernière.

Sur les autres secteurs les captures ont été à la baisse.

Pour toutes les parcelles, un suivi fréquent des pièges reste impératif actuellement afin de déceler toute reprise d'activité, synonyme de seconde génération. Selon la modélisation, celle-ci devrait être effective cette saison.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	6,5	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0		
Abbevillois (80-62)	2,0	3,2	↗
Arrageois (62)	0,0	0,3	↗
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	1,0	0,0	↘
Amiénois (80)	3,0	2,0	↘
Thiérache (59-02)	0,1	0,4	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quintinois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	3,0	2,0	↘
Soissonnais (60-02)	2,0	0,0	↘
Senlisien (60)	4,0		
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Au cours de la semaine dernière les conditions climatiques ont été moyennement favorables au ravageur sur plus de la moitié du territoire. En effet, les conditions d'hygrométrie en début et en fin de semaine ont été trop faibles pour permettre les accouplements. De ce fait, les possibilités d'accouplements pour le ravageur sur la période ont été relativement réduites pour la saison.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	20/06/2017	21/06/2017	22/06/2017	23/06/2017	24/06/2017	25/06/2017	26/06/2017
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrasis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Pays de Bray (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse

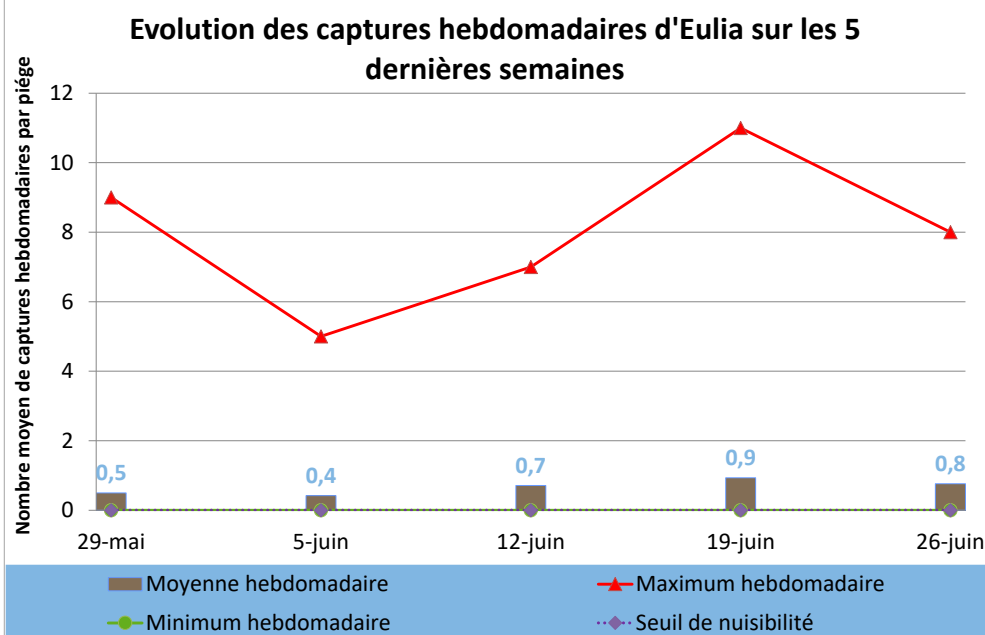
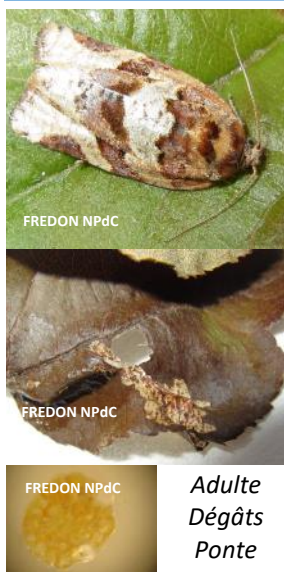
**Incubation et éclosion des pontes**

La baisse des températures a retardé les dates de sortie de larves des pontes en cours d'incubation. Néanmoins, plusieurs périodes sont arrivées à termes au cours de la semaine dernière (voir tableaux ci-dessous). Au regard des températures annoncées par Météo France, les éclosions devraient se poursuivre mais avec un délai d'incubation plus long désormais.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du 11-juin	au 12-juin			24-juin
	du 18-juin	au 19-juin			05-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Flandre Intérieure (59-62)	du 11-juin	au 12-juin			24-juin
	du 17-juin	au 18-juin			04-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Lille Sud (59)	du 11-juin	au 12-juin			23-juin
	du 17-juin	au 18-juin			03-juil
	du 24-juin	au 25-juin			incubation en cours
Montreuillois (62)	du 10-juin	au 11-juin			23-juin
	du 18-juin	au 19-juin			04-juil
	du 24-juin	au 25-juin			incubation en cours
La Bassée (59)	du 11-juin	au 12-juin			23-juin
	du 24-juin	au 25-juin			incubation en cours
	du	au			
Hainaut (59)	du 11-juin	au 12-juin			23-juin
	du 24-juin	au 25-juin			incubation en cours
	du	au			
Abbevillois (80-62)	du 11-juin	au 12-juin			23-juin
	du 18-juin	au 19-juin			05-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Arrageois (62)	du 08-juin	au 9-juin			21-juin
	du 17-juin	au 18-juin			05-juil
	du 24-juin	au 25-juin			incubation en cours
Cambrais (59)	du 11-juin	au 12-juin			23-juin
	du 17-juin	au 18-juin			03-juil
	du 24-juin	au 25-juin			incubation en cours
Avesnois (59)	du 11-juin	au 12-juin			23-juin
	du 17-juin	au 18-juin			03-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions					

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Amiénois (80)	du 12-juin	au 13-juin			25-juin
	du 17-juin	au 18-juin			05-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Thiérache (59-02)	du 11-juin	au 12-juin			24-juin
	du 17-juin	au 18-juin			03-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Pays de Bray (80-60)	du 11-juin	au 12-juin			24-juin
	du 18-juin	au 19-juin			05-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Neslois (80-60-02)	du 11-juin	au 12-juin			24-juin
	du 18-juin	au 19-juin			05-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
St Quentinnois (02)	du 11-juin	au 12-juin			23-juin
	du 17-juin	au 18-juin			03-juil
	du 24-juin	au 25-juin			incubation en cours
Laonnois (02)	du 11-juin	au 12-juin			24-juin
	du 18-juin	au 19-juin			04-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Montdidérien (80-60)	du 11-juin	au 12-juin			24-juin
	du 18-juin	au 19-juin			05-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Beauvaisis (60)	du 11-juin	au 12-juin			22-juin
	du 24-juin	au 25-juin			incubation en cours
	du	au			
Soissonnais (60-02)	du 11-juin	au 12-juin			23-juin
	du 17-juin	au 18-juin			02-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Senlisien (60)	du 11-juin	au 12-juin			22-juin
	du 17-juin	au 18-juin			02-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours
Omois (02)	du 11-juin	au 12-juin			22-juin
	du 17-juin	au 18-juin			01-juil
	du 25-juin	au 26-juin			incubation en cours

Eulia**Etat des lieux en parcelle,**

Les niveaux de captures au cours de la semaine dernière restent relativement stables sur le territoire. Seuls les secteurs Omois et Amiénois, ont vu une augmentation de leur taux de captures sans pour autant atteindre des niveaux inquiétants.

Sur les autres secteurs, si des captures sont observées, elles ne sont que sporadiques et de faibles ampleurs.

Analyses des risques,

La situation est relativement stable et calme.

L'heure est à l'observation du feuillage essentiellement pour ce vol de première génération. Il s'agit d'observer la présence de larves engendrant des dégâts sur feuilles, afin d'évaluer l'importance des populations encore viables.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	5,5	2,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	3,0		
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	1,0	0,0	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)		0,0	
Amiénois (80)	0,0	3,0	↗
Thiérache (59-02)	0,8	0,4	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	1,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	5,0	8,0	↗

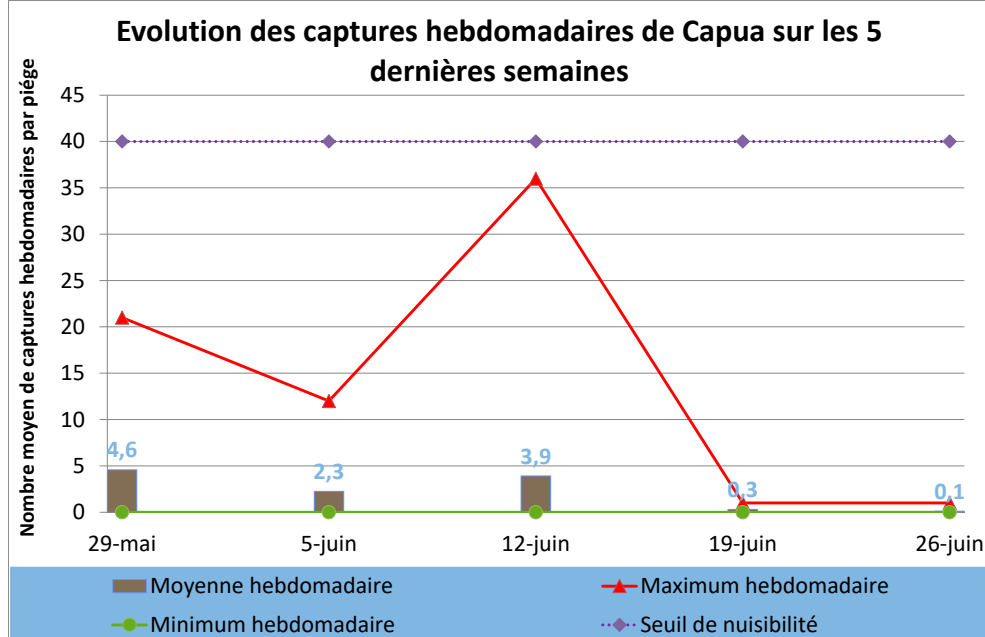
Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte

Etat des lieux en parcelle,

Le vol du ravageur a été relativement discret au cours de la semaine dernière avec quelques captures sporadiques bien en deçà du seuil de nuisibilité sur l'ensemble du territoire.

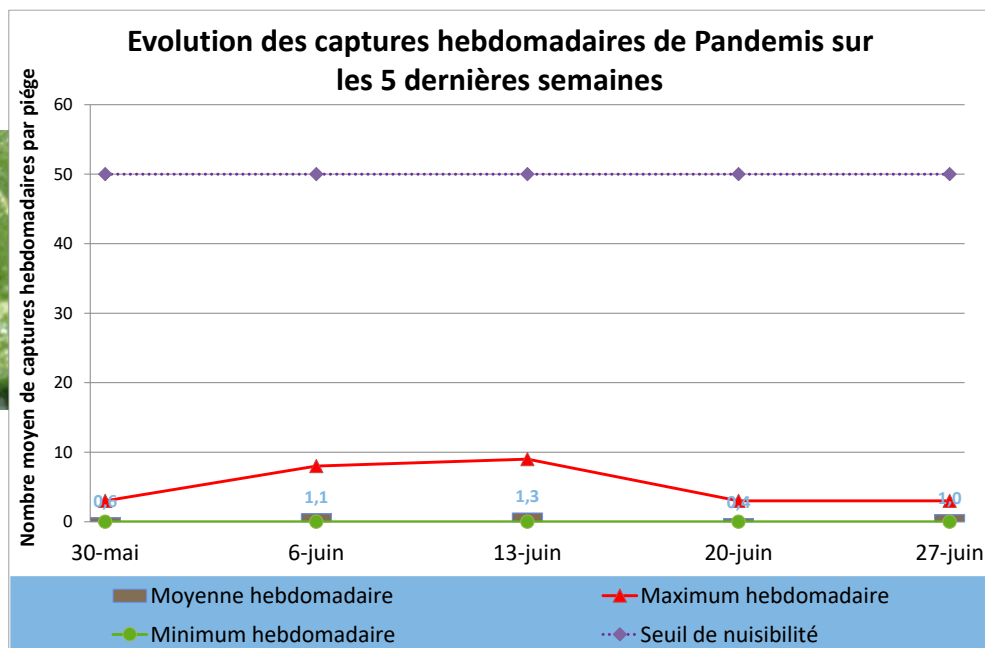
Analyses des risques,

Il convient donc maintenir une surveillance des pièges, particulièrement dans les parcelles avec un historique.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0		
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,5	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	1,0	1,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis*Adultes***Etat des lieux en parcelle,**

Si la moyenne des captures hebdomadaires a été relativement stable au cours de la semaine dernière, il faut cependant noter une reprise d'activité du ravageur dans un nombre significatif de parcelles du réseau régional.

Les prises sont relativement modestes et ne dépassent pas le seuil de nuisibilité. Les secteurs du Pays de Bray et du Neslois sont en définitive les plus concernés par ce vol.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

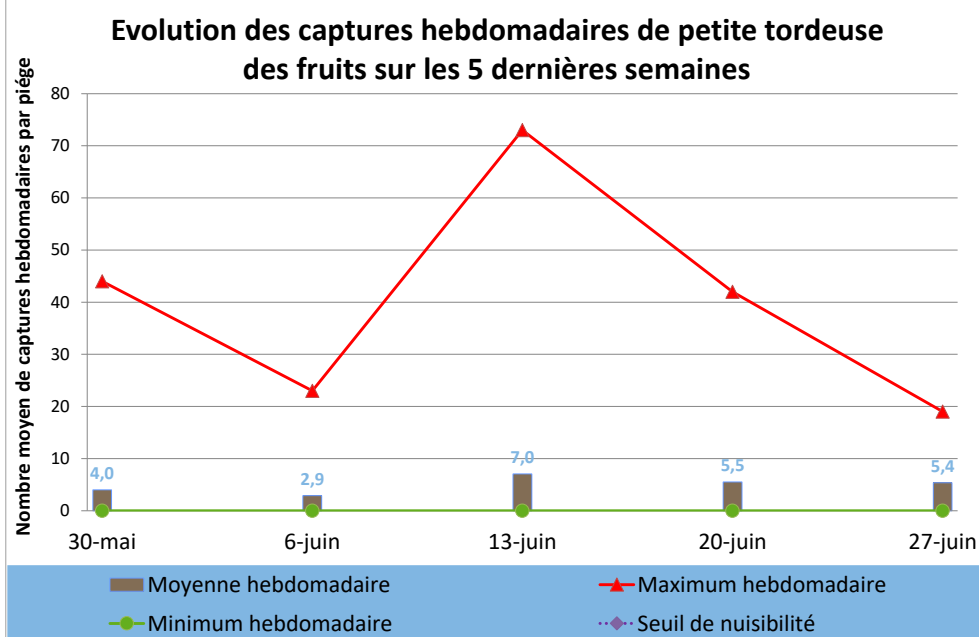
Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer, mais il convient de suivre l'évolution de cette reprise d'activité.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	2,0		
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	1,0	0,0	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	3,0	2,0	↘
Thiérache (59-02)	0,0	0,5	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	3,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	3,0	↗
St Quentinnois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	0,0	2,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	1,0	↗

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Petite tordeuse des fruits. Grapholita Lobarzewskii.*Adultes***Etat des lieux en parcelle,**

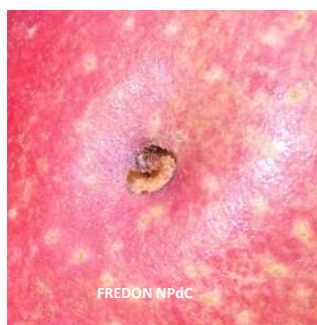
Les populations restent importantes en moyenne sur le réseau au cours de la semaine dernière, malgré une diminution dans les secteurs les plus sensibles.

Sur les autres secteurs, le ravageur a poursuivi son développement avec des niveaux de captures en hausse au cours de la semaine dernière.

Les premiers dégâts en parcelles ont été observés sur plusieurs secteurs de la région, comme sur celui de l'Amiénois et de la Thiérache.

Analyses des risques,

Le suivi minutieux des pièges est impératif actuellement, ainsi que des contrôles sur fruits, afin de bien identifier les dégâts.

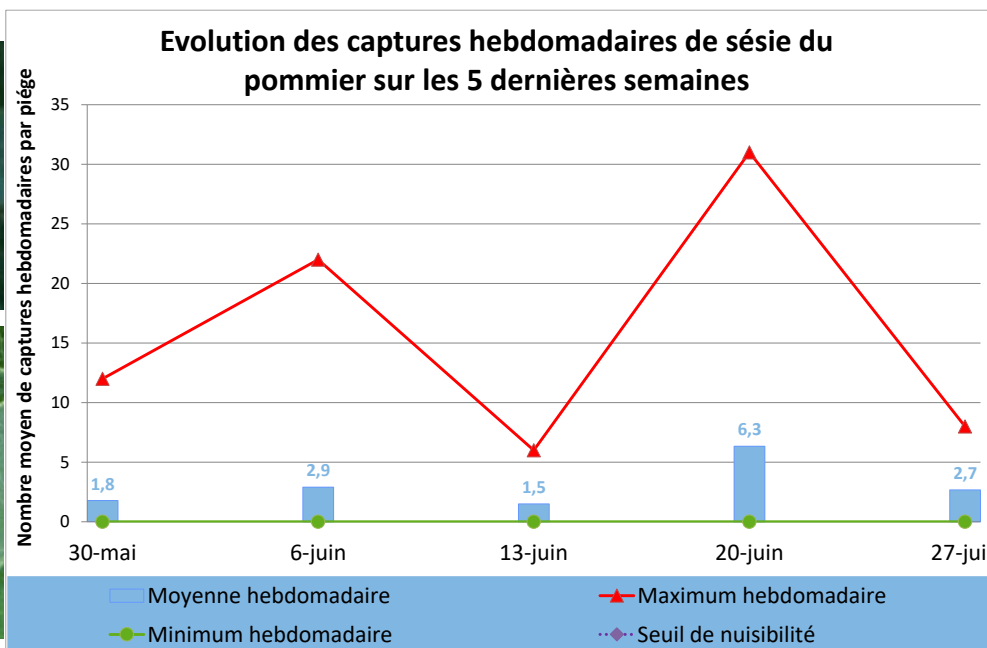


Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	2,5	1,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	8,0	19,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	9,0	6,0	↘
Arrageois (62)	1,0	8,0	↗
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	3,0	0,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	3,0	3,4	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	42,0	19,0	↘
St Quintinois (02)			
Laonnois (02)	4,0	5,5	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	23,0	6,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Sésie du pommier

Etat des lieux en parcelle,

Le nombre moyen de captures a été en baisse au cours de la semaine dernière à l'échelle du réseau de piégeage.

Le ravageur est relativement présent dans la moitié nord de la région, en revanche il est beaucoup plus discret dans la moitié sud.

Analyses des risques,

Les secteurs où les captures ont été en hausse n'affichent pas des niveaux significatifs. La situation est relativement saine sur la période.

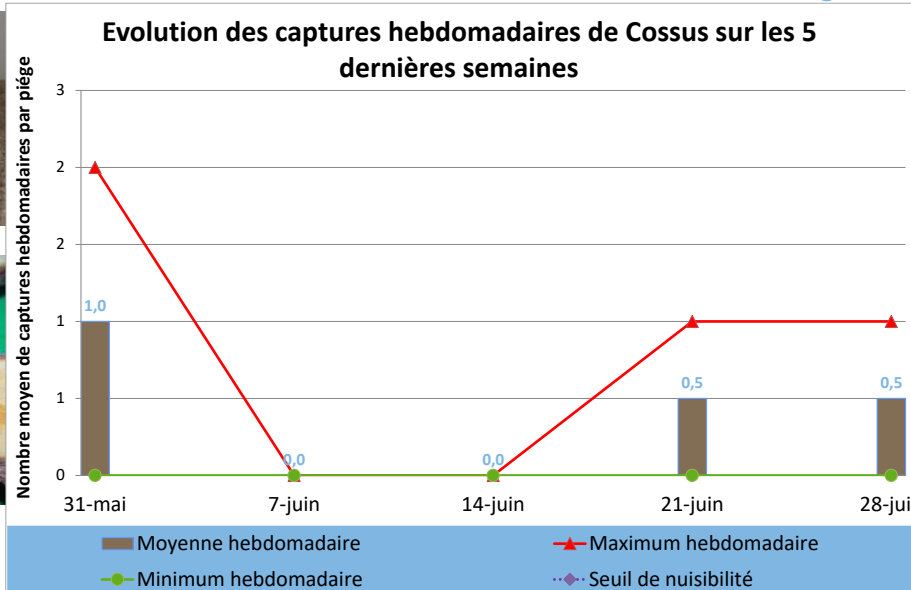
Les comptages réalisés en Flandre Intérieure, ne révèlent pas de niveau supérieur au seuil de nuisibilité.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	3,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	31,0	7,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	2,0	0,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0	3,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	7,0	3,7	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quintinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	10,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nympales / 50 arbres en jeunes parcelles,

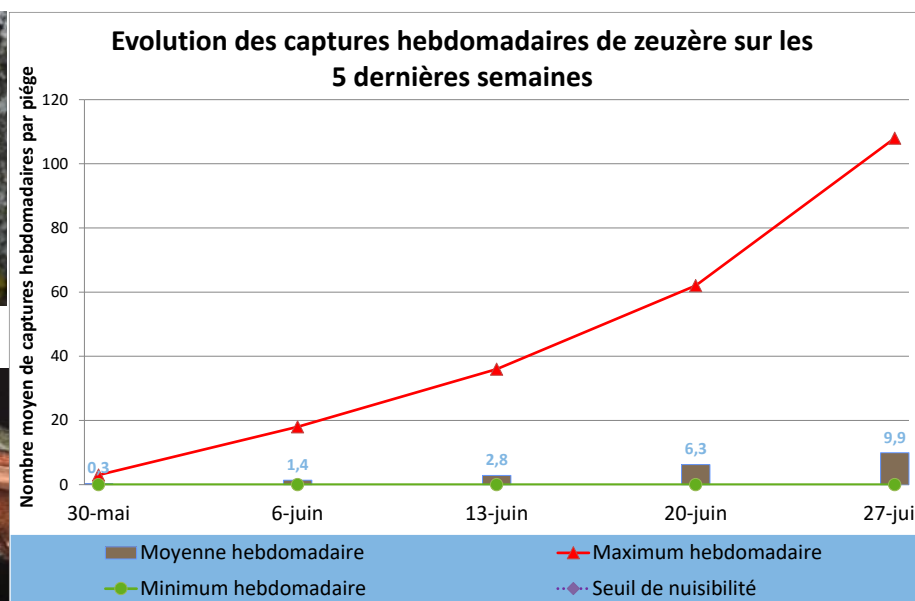
200 à 400 dépouilles nympales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus

De faibles captures ont été enregistrées depuis 15 jours. Elles ont été réalisées dans les secteurs des Flandres.

Zeuzère

Adulte



Plusieurs secteurs ont vu leur niveau de captures augmenter significativement au cours de la semaine dernière, comme l'Abbevillois. Mais c'est le secteur du Neslois qui reste enclin à une sévère attaque du ravageur pour la quatrième semaine consécutive. Une surveillance accrue des pousses terminales restent d'actualité sur ce secteur.

Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Suivi des lépidoptères

La semaine prochaine, le renouvellement des pièges à :

- 8 petite tordeuse des fruits
 - 14 carpocapse des prunes
- est à prévoir.

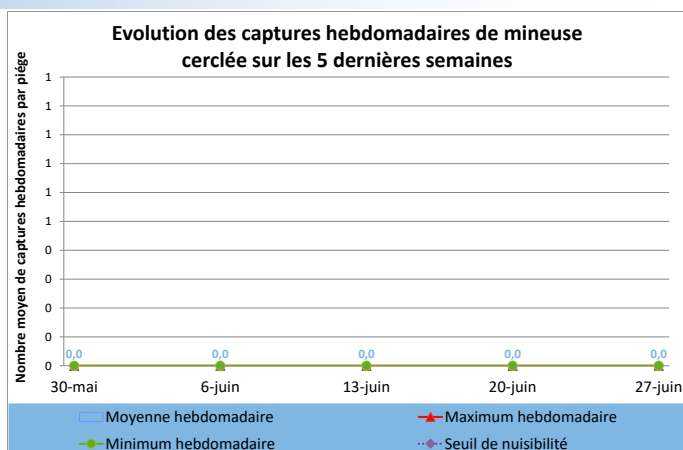


De même, l'installation de bandes pièges cartonnées contre le carpocapse des pommes et des poires peut d'ores et déjà s'envisager.

Autres lépidoptères en bref,

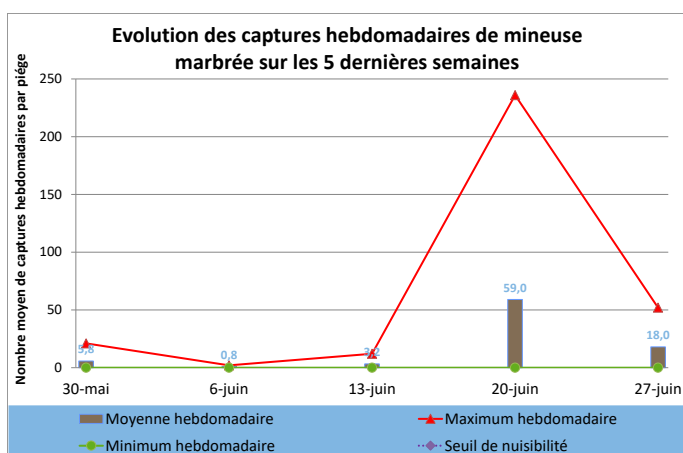
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement.



Mineuse marbrée

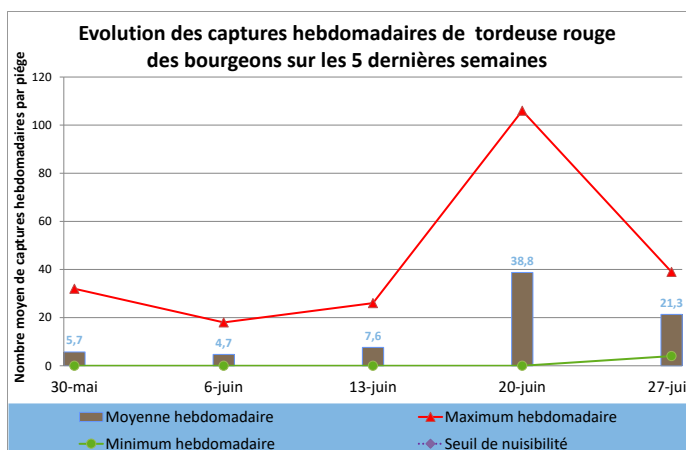
Le nouveau vol du ravageur, initié il y a quinze jours, semble avoir été de courte durée. Les niveaux de captures dans tous les secteurs concernés par ce vol ont été à la baisse au cours de la semaine dernière.



Tordeuse rouge des bourgeons

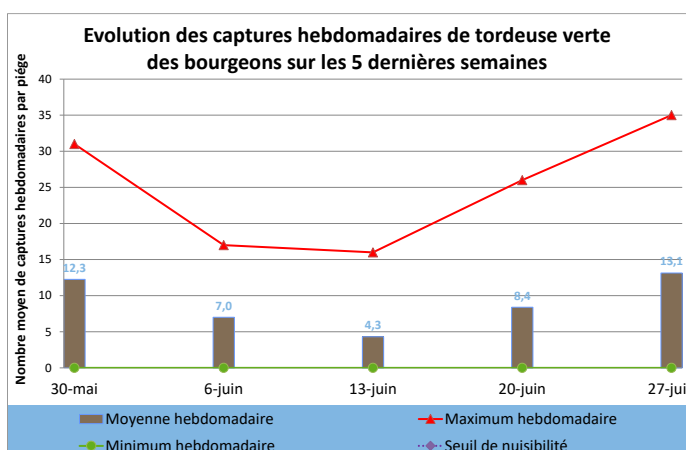
Les niveaux de population sur les secteurs du Beauvaisis, du Neslois, et de l'Avesnois ont été à la hausse au cours de la semaine dernière. Très touchés, il y a quinze jours, l'Amiénois et la Thiérache ont vu leur niveau de captures nettement diminuer.

Pas d'information disponible, sur la zone Nord.



Tordeuse verte des bourgeons

Les niveaux de populations ont été à la hausse au cours de la semaine dernière. Les secteurs du Montreuillois, du Beauvaisis, et de la Thiérache ont été les plus sensibles à cette reprise d'activité du ravageur.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Les conditions climatiques ont été moyennement favorables à la maladie au cours de la semaine dernière. De ce fait, la maladie a été en régression ou en très faible augmentation localement.

Analyses des risques,

Seul le secteur Amiénois présente un niveau de contamination sur pousses supérieur au seuil de nuisibilité.

Gestion des risques,

Attention aux conditions climatiques des jours à venir qui selon Météo-France pourraient être très favorables au développement de la maladie.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	0,5	↔
Flandre Intérieure (59-62)	2,5	3,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	11,0	4,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,1	0,1	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)		6,0	
Thiérache (59-02)	0,3	0,7	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Des épisodes orageux locaux ont été enregistrés en fin de semaine dernière. Ils ont engendré la libération des dernières ascospores projetables sur les secteurs concernés. Les conditions climatiques ont permis sur quelques secteurs l'apparition d'un risque, alors que sur la plupart des autres un assèchement rapide a été constaté, stoppant par là même la germination.

Les observations réalisées dans le courant de la semaine dernière ont permis d'enregistrer une faible progression des taux de contamination sur feuilles et sur fruits sur les secteurs Abbevillois et de la Thiérache.

Analyses des risques,

Les sorties actuelles de taches correspondent aux périodes de contaminations enregistrées vers le milieu du mois de juin.

Les prochaines précipitations devraient permettre la libération des dernières ascospores sur les secteurs qui n'ont pas encore atteint les 100% de projections. En revanche, cela ne signifie pas que les contaminations primaires seront terminées. Il faudra en effet attendre la sortie des éventuelles dernières taches avant de lever la protection.



Gestion des risques,

Maintenez la vigilance, les contaminations primaires ne sont pas encore terminées. Si des taches sont d'ores et déjà présentes en parcelles, la campagne tavelure devra se poursuivre jusqu'à la récolte et avant chaque épisode pluvieux.

Les quantités d'eau enregistrées durant les dernières périodes de contaminations vont de 0,2 mm à 2,40 mm pour une moyenne régionale de 1,08 mm.

Les stocks projetables sont à ce jour, de 1,18 % en moyenne, variant selon les secteurs de 0,12 % à 2,04 %.

Au cours des dernières périodes de contaminations, les taux de projections s'échelonnent de 0,47 % à 2,50 % pour une moyenne de 1,55 %.

Les tableaux en pages suivantes vous résument les situations actualisées et prévisionnelles en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	19-juin	26-juin	Tendance /S-1	19-juin	26-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	2,0	0,0	↓		0,5	
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0			0,0		
Abbevillois (80-62)	1,0	2,0	↗	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔			
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	4,0	1,0	↓	2,0	2,0	↔
Thiérache (59-02)	0,5	1,5	↗		0,7	
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)				0,0	0,5	↗
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	1,0				1,0	
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔		2,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,1	0,1	↔	1,0	1,0	↔

Tavelure



Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 8h ce matin
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)					98,65	1,35		
Flandre Intérieure (59-62)					97,96	2,04		
Lille Sud (59)	22-juin 11 h	22-juin 14 h	Nul	0,60	100,00		1,0	
Montreuillois (62)	24-juin 14 h	25/6* 5h*	Assez Grave	2,50	100,00		1,4	dna
La Bassée (59)					98,19	1,81		
Hainaut (59)					99,88	0,12		
Abbevilleois (80-62)	24-juin 9 h	25-juin 1 h	Assez Grave	0,47	100,00		2,4	1233
Arrageois (62)	25-juin 1 h	25-juin 5 h	Nul	1,93	100,00		1,0	
Cambrasis (59)					99,35	0,65		
Avesnois (59)					100,00			
Amiénois (80)	25-juin 4 h	25-juin 7 h	Nul	2,45	100,00		0,5	
Thiérache (59-02)	25-juin 4 h	25-juin 7 h	Nul	2,01	100,00		0,6	
	26-juin 3 h	26-juin 5 h	Nul				0,2	
Pays de Bray (80-60)					98,06	1,94		
Neslois (80-60-02)					98,37	1,63		
St Quentinnois (02)					99,88	0,12		
Laonnois (02)					99,27	0,73		
Montdidérien (80-60)					98,24	1,76		
Beauvaisis (60)	27-juin 2 h	27-juin 5 h	Nul	0,91	100,00		1,5	75
Soissonnais (60-02)					100,00			
Senlisien (60)					99,16	0,84		
Omois (02)					100,00			

dna : données non accessibles, problème technique / dne : données non évaluables

* : données obtenues par triangulation

Noyaux : Prunes - Cerises

Carpocapse de la prune

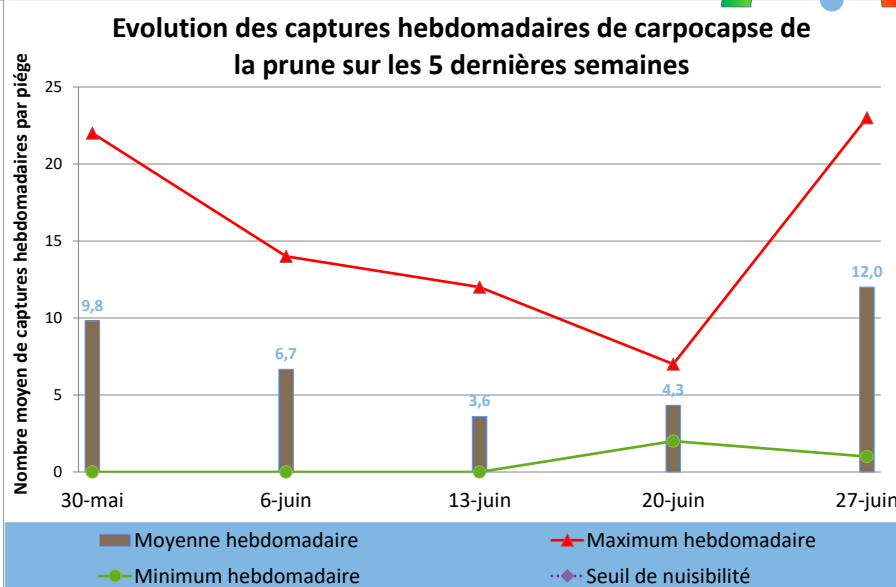


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC

Etat des lieux en parcelle,

Sur base des données disponibles à ce jour, une nette augmentation des niveaux de captures a été enregistrée sur le secteur Abbevillois au cours de la semaine dernière.

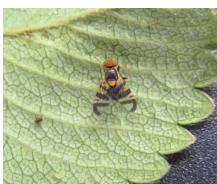
Analyses des risques,

Attention à cette reprise d'activité du ravageur dans les parcelles portant des fruits, car les conditions sont relativement favorables aux accouplements et pontes du ravageur.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	20-juin	27-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	7,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	4,0	23,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	2,0	1,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

La mouche de la cerise

Etat des lieux en parcelle,



Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Après une baisse significative des captures, une légère reprise a été constatée au cours de la semaine dernière. L'observation de dégâts sur fruits s'est poursuivie.

Analyses des risques,

La période est à très hauts risques actuellement. Les conditions sont favorables à l'émergence des adultes et aux pontes. Les incubations sont également favorisées par les fortes températures actuelles et à venir. De ce fait, les sorties de larves devraient se succéder très rapidement, tout en détériorant les fruits.



Mouche de la cerise au stade larvaire

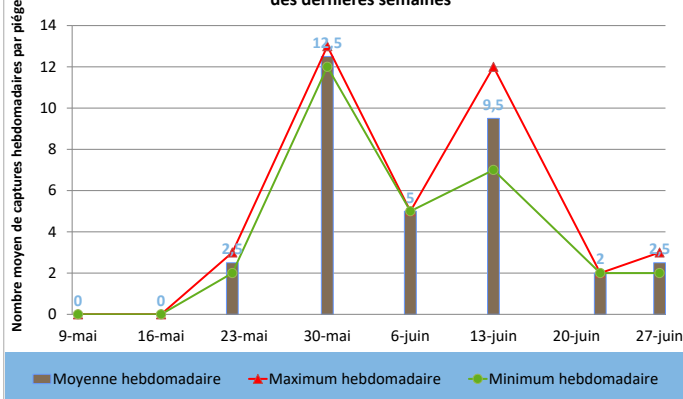
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Éléments de biologie et de reconnaissance

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3-5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches ont actuellement émergé et volent. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un

Evolution des captures hebdomadaires de *Rhagoletis cerasi* au cours des dernières semaines



trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

L'entretien des pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® est impératif, (renouvellement de la glue, nettoyage des surfaces engluées...).

Ces derniers permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Une récolte des fruits plus fréquente est également à envisager.

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France